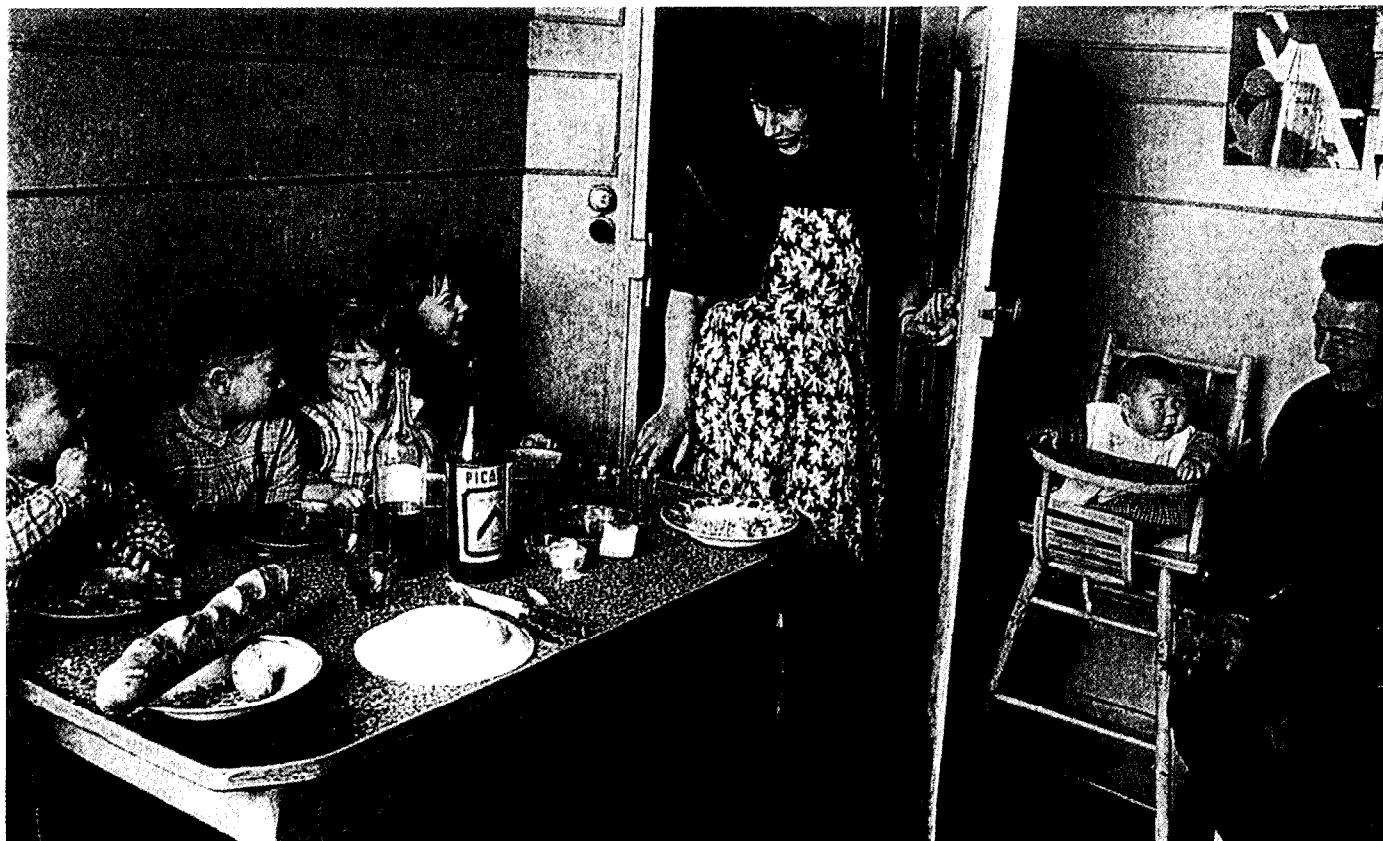


Document 1

Une famille française dans l'immédiat après-guerre.

Document 1 a



*Source : L'Histoire n° 150, décembre 1991 ;
(Photo Robert Doisneau.)*

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		
Temps alloué : 1 h	Coefficient : 2	BEP Session 2000
Épreuve : HISTOIRE		SECTEUR TERTIAIRE
Ce sujet comporte 4 feuille(s)	1 / 4	SUJET

Document 2

Une famille française dans les années 80.



*Source : L'Histoire n° 150, décembre 1991 ;
(Photo Niepce/Rapho.)*

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II

Temps alloué :	1 h	Coefficient :	2	BEP	Session 2000
Épreuve :	HISTOIRE			SECTEUR TERTIAIRE	
Ce sujet comporte	4 feuille(s)	2 / 4	SUJET		

Document 3

Les hommes rechignent moins à faire le ménage.

LES HOMMES ne se sont pas transformés en fées du logis mais ils se sentent un peu plus concernés par les tâches ménagères. Selon une étude de l'INSEE intitulée "France portrait social", la répartition des travaux domestiques entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale. Pour preuve, l'homme y consacre en moyenne chaque jour moitié moins de temps que la femme, 2 h 30 contre 5 heures pour elle. En treize ans, l'écart s'est pourtant réduit. Le temps que les hommes réservent chaque jour au ménage a augmenté de dix minutes alors que celui de la femme a baissé de vingt. Un rattrapage lié, selon l'INSEE, "à la poursuite de l'évolution des modes de consommation et du développement des services de proximité". Dans la définition des tâches, monsieur se réserve souvent les activités liées aux loisirs comme le bricolage ou le jardinage. Les tâches les plus ingrates (vaisselle, linge ou cuisine) qui représentent 80 % du travail à la maison, restent dévolues à madame. Quand la famille s'agrandit, cette discrimination se renforce. Les soins aux enfants occupent ainsi les femmes une demi-heure par jour contre sept minutes pour les hommes. Un modèle que la famille tend à perpétuer. Les garçons de plus de 15 ans travaillent cinquante et une minutes pour le foyer tandis que les filles du même âge y consacrent une heure trente-six minutes.

C.C.

Source : Le Parisien, 15 octobre 1999.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II

Temps alloué :	1 h	Coefficient :	2	BEP	Session 2000
Épreuve :	HISTOIRE			SECTEUR TERTIAIRE	
Ce sujet comporte	4 feuille(s)		3/4	SUJET	

QUESTIONS

Documents 1 et 2.

1. Faites, en quelques lignes, une description organisée de chaque photo. **4 points**
2. Que nous apprend chaque photo sur la famille française à l'époque concernée ? **2 points**
3. Relevez les changements survenus. **2 points**
4. Quelle évolution des rapports hommes-femmes au sein de la famille indique la comparaison des deux photos ? **2 points**

Document 3.

5. Montrez comment le texte explique le choix du titre. **2 points**

Documents 2 et 3.

6. Le texte confirme-t-il ou contredit-il la photo du document 2 ? Justifiez votre réponse. **2 points**

Conclusion.

7. En utilisant ces documents et vos connaissances, vous montrerez l'évolution de la famille française depuis 1945. Vous décrirez ensuite la situation de la femme dans la société à partir d'exemples pris dans le monde politique et le monde du travail.

6 points

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		
Temps alloué :	1 h	Coefficient : 2
		BEP Session 2000
Épreuve :	HISTOIRE	
		SECTEUR TERTIAIRE
Ce sujet comporte	4 feuille(s)	4/4
		SUJET